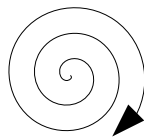


ooép : pour une organisation ouverte de l'écologie-politique



construire du consensus à grande échelle dans un
processus continu de constitution démocratique

version 2.1 du 21 juillet 2010 par ooép <<http://we.riseup.net/ooep>>



Table des matières

Prologue.....	4
Faire de la politique.....	4
Ce document.....	4
Pourquoi.....	5
Qui décide ?.....	5
Changer de type d'organisation.....	5
En finir avec les organisations fermées.....	5
Créer des organisations ouvertes.....	6
Processus contre processus.....	6
Retour sur quelques principes de base.....	7
Consensus.....	7
Démocratie.....	7
Parité.....	7
Tirage au sort.....	8
Petites histoires d'adhérent·e·s (futur·e·s).....	9
Comment commence-t-on ?.....	9
Comment.....	10
Commencer : une charte « version zéro ».....	11
Phase « Débattre ».....	11
Phase « Décider ».....	12
Phase « Consolider ».....	12
Dimensions.....	12
Boîte à outils.....	12
Désignations.....	13
Proposition de charte « version -1 ».....	14
Préambule.....	14
Origine de cette charte.....	14
Forme de ce document.....	14
Introduction.....	15
Manifeste.....	16
Qu'est-ce que l'écologie-politique ?.....	16
Notre objectif	16
Principes.....	16
Processus.....	16
Règles d'appartenance et règles de modification des règles.....	17
Portée pour les modifications de la charte.....	17
Appartenance.....	17
Déroulement d'un cycle de modifications.....	18
Démarrer.....	18
Débattre.....	18
Décider.....	19
Consolider.....	19
Publier.....	19
Groupes et responsabilités.....	20
Caractéristiques communes à chaque groupe.....	20
Création et dissolution d'un groupe.....	20

Secrétariat d'un groupe.....	21
Dimension opérationnelle.....	22
Secrétariat de l'organisation.....	22
Équipe internet.....	22
Équipe de pilotage de la charte.....	22
Autres.....	23
Dimension thématique.....	23
Dimension géographique.....	23
Règles de fonctionnement.....	23
Prises de position urgentes.....	23
Élections.....	24
Programme.....	24
Glossaire.....	24
Références.....	24
Outil : QuestPAD.....	25
Outil : Preferendum.....	26
Explication.....	26
Exemple.....	26

Prologue

Pour construire une nouvelle organisation dont personne n'a une vision claire et partagée, il faut mettre en place un processus constituant qui puisse embarquer tout·e·s les adhérent·e·s et ceux et celles qui peuvent être intéressé·e·s par le devenir. C'est ce type de construction dynamique qui est décrit ici, pour une **organisation ouverte** de l'écologie-politique.

Après le *Pourquoi* et le survol du *Comment*, ce sera le résultat d'un exercice pratique portant sur un *Comment* plus précis : Proposition de charte « version -1 ». Deux outils en annexe : QuestPAD et Preferendum.

Faire de la politique...

Faire de la politique, c'est décider à plusieurs de décider ensemble.

Comment cela commence-t-il ? Tout processus démocratique débute par un appel à délibérer et prendre ensemble les décisions qui impacteront chacun des membres de l'assemblée. Faire de la politique, c'est expérimenter ces activités à l'échelle du groupe qui a choisi de se constituer.

Or, les activités de tout groupe comportent un certain nombre de contraintes importantes, à commencer par le fait que tout le monde ne peut pas parler en même temps : il faut distribuer la parole, s'écouter, se répondre. Il faut de plus considérer qu'on devrait ne pouvoir prendre librement des décisions qu'avec un certain niveau d'autonomie intellectuelle vis à vis de l'objet de la décision. Et les objets qui font irruption dans la société humaine sont de plus en plus complexes ! Changement climatique, plantes génétiquement modifiées, système de transports, etc.

Non seulement le monde croît en complexité, mais de plus, aujourd'hui, au temps lent des assemblées et de la maturation de la pensée au travers d'articles et de livres a succédé le temps de l'instantanéité des réponses réactives. Parce que des outils internet le permettent et, en même temps, comme effet de la prétention de tou·te·s les citoyen·ne·s à participer, maintenant que leur niveau de formation a globalement augmenté. De cela il faut se réjouir.

Mais comment gérer la cacophonie des militant·e·s d'une organisation politique ou de l'assemblée des citoyen·ne·s d'aujourd'hui ? Et oui, surtout, comment donner envie à tout·e·s les citoyen·ne·s qui se désintéressent de la vie politique de chercher à faire entendre leur voix dans ce brouhaha ?

Ce document...

Ce document est le résultat du travail d'un petit groupe. Il est mis à disposition sous les termes d'une licence de type Creative Commons BY-NC-SA¹. Si vous souhaitez participer à son élaboration, vous serez bienvenu·e dans le groupe de travail <http://we.riseup.net/ooep> .

Ce document a été écrit en utilisant *OpenOffice*² (traitement de texte libre) sous *Ubuntu*³ (système d'exploitation libre). La police de caractères choisie est *Liberation*⁴ (police de caractères libre et universelle).

1 Les documents « ooép : pour une organisation ouverte de l'écologie-politique » sont mis à disposition par [ooép](#) selon les termes de la [licence Creative Commons Attribution-Non commerciale-Partage à l'identique](#) (cc-by-nc-sa). Ils incluent quelques textes soumis à droits : la traduction modifiée d'extraits de [Open-org](#), [sous cc-by-nc-sa](#) également. Contact : ooep@eqolo.org

2 <http://openoffice.org>

3 <http://www.ubuntu.com/>

4 <https://fedorahosted.org/liberation-fonts>

Pourquoi

Qui décide ?

Nous écrivons souvent que l'écologie-politique est la seule solution pour sortir des crises sociales et environnementales. Nous oublions souvent la ou les crises démocratiques. Qui se résument à :

Qui décide ?

Qui décide aujourd'hui de favoriser le nucléaire, *qui décide* d'autoriser des cultures OGM, *qui décide* que des chercheurs investiront leurs efforts sur tel sujet plutôt que tel autre, *qui décide* de l'aménagement de votre quartier, *qui décide* de la répartition des efforts fiscaux entre le capital et le travail, *qui décide* de construire l'aéroport d'à côté, *qui décide* du nombre de m³ de CO₂ à dégager au maximum par habitant et de sa répartition ? Etc. Sont-ce des citoyens informés, des élus, des lobbies ? Et derrière ce « qui décide ? », on peut presque immédiatement faire suivre un :

Comment décide-t-on ?

« Qui décide ? ». « Comment décide-t-on (ensemble) ? ». Ces deux questions résument l'enjeu de la Politique.

Nos organisations, comme notre société tout entière, doivent échapper aux processus qui tendent à créer et renforcer des oligarchies ou des systèmes auto-destructeurs. L'écologie-politique se cherche une organisation ? Choisissons-la *ouverte*. Nous aimons le mot *consensus* car il porte une image pacifique ? N'oublions pas au passage la fécondité des dissensus et définissons exactement de quoi il retourne : un processus de décisions exigeant, pas des arrangements au sein d'un petit sous-groupe. Nous aimons le mot *démocratie* ? Oui, mais trop souvent sans plus vraiment savoir de quoi il retourne (à part le mécanisme du vote majoritaire) ; alors parlons-en.

Changer de type d'organisation

En finir avec les organisations fermées

Les structures que les organisations adoptent pour prendre des décisions sont le plus souvent fermées. Alors, personne n'a vraiment à rendre compte, il n'y a pas de pare-feux aux abus de pouvoir, et seulement quelques-un·e·s savent « comment ça marche »... On assiste ainsi constamment à la privatisation d'organisations qui se voulaient pourtant être le bien commun de tou·te·s, leurs membres et au-delà. Souvent aussi, quand une structure a pris son autonomie par rapport aux personnes, elle devient une machine qui tourne à vide : exister pour exister devient sa raison d'être.

Ce que nous voulons, au contraire, c'est faire vivre une communauté humaine qui soit et reste transparente dans son fonctionnement, dont les personnes-membres soient autonomes, et que cette organisation satisfasse leur volonté de participer réellement. Il y a un désir pour une forme ouverte d'organisations. Ce désir vient d'une insatisfaction générale, non seulement des structures des partis, des entreprises, de leurs exécutifs et de leurs administrations, mais également des structures de beaucoup de groupes de bénévoles ou de militants. Quant aux structures informelles, si elles sont parfois créées ainsi exprès, elles arrivent le plus souvent « par défaut ». Comme le pouvoir y est masqué et en fait souvent personnalisé, elles sont très difficiles à remettre en question. Elles sont même très difficiles à identifier comme telles et donc à devenir l'objet d'une quelconque discussion.

Si les militant·e·s se consacrent malgré tout aux organisations fermées ou aux structures informelles, ils et elles y consomment alors souvent beaucoup trop de temps et d'énergie, au détriment de l'idéal poursuivi et des projets menés, et cela finit par les démoraliser.

Créer des organisations ouvertes

Les *organisations ouvertes*⁵ sont une manière d'envisager une solution à ces problèmes et de donner un cadre pour l'action. La notion d'*ouverture* suggère un certain nombre de qualités : transparence, résistance aux prises de pouvoir et évolution avec augmentation continue des participant·e·s. Une organisation ouverte est ouverte : à l'intérieur, à l'extérieur et à l'avenir. (Note : garder le terme « organisation » est assez neutre et évite de caractériser la structure comme étant « en réseau », un « mouvement », etc., chacun de ces termes véhiculant un imaginaire qui n'est pas partagé.)

Les organisations ouvertes sont à haute exigence démocratique. Il ne s'agit pas que de l'accueil des nouveaux et des nouvelles, de transparence, d'éliminer les tendances oligarchiques, de rendre les adhérent·e·s autonomes ; il s'agit également de fabriquer en permanence du consensus (on reviendra sur ce terme très important mais aussi très galvaudé) à l'échelle de l'organisation toute entière, non seulement sur le programme et les objectifs, mais également sur la manière dont l'organisation fonctionne. Cet aspect dynamique est très important : ce n'est pas la *structure* qui compte, c'est la dynamique de son fonctionnement.

Processus contre processus

Quelque soit l'échelle, faire de la politique signifie organiser des interactions entre des personnes. À chaque fois que des personnes forment un groupe et organisent volontairement leurs interactions et d'une certaine manière, il s'agit d'une décision ou d'un ensemble de décisions, qui sont de nature politique. Les interactions entre personnes sont des échanges actifs, il n'y a rien de statique, ce sont des processus. La politique concerne donc les choix de processus collectifs. Par exemple, très concrètement, il y a plusieurs systèmes de votes ; il y a plusieurs manières de rédiger un texte en commun ; il y a des modèles d'organisation très hiérarchiques descendants, des modèles plus horizontaux ; etc. ; sur chacun de ces points, choisir parmi les différentes possibilités est en soit un sujet politique.

On peut illustrer l'importance de penser en terme de processus, en terme de dynamique donc, par l'exemple suivant. Ce serait sans doute une erreur de perception que de demander : « si nous ne voulons pas du capitalisme, alors par quoi est-ce qu'on le remplace ? ». En effet, le capitalisme n'est pas un état pour une société : c'est un ensemble de processus que des gens (nous y compris, d'ailleurs) font fonctionner de manière continue. Une organisation humaine n'est jamais statique, elle change perpétuellement d'état, elle *fonctionne*. **Contre des processus dont nous ne voulons pas et qui se développent, il faut développer d'autres processus.** Une réponse appropriée à la question plus haut serait donc, par exemple : « si tu parles bien de la dictature des marchés qui détruit l'écosphère (nous y compris), alors il faut inventer et mettre en place des processus de démocratie radicale (parce que nous voulons participer aux décisions qui nous concernent) ». Il s'agit bien de s'organiser pour développer une puissance d'agir.

Lorsque les personnes d'une organisation choisissent des processus, elles en attendent le meilleur résultat possible (externe – pour la société – ou interne – pour l'organisation –). Or, évaluer un résultat c'est juger qu'il est bon ou mauvais, et donc s'appuyer sur des valeurs. Pour nous, ce seront des valeurs politiques. Par exemple, si une de nos valeurs est le féminisme, alors nous jugerons les processus favorisant la parité homme–femme meilleurs que les autres ; et donc, très concrètement,

5 Merci au passage à Toni Prug et Ben Geer qui ont été très réactifs à une demande de contact et pour leurs encouragements à reprendre leurs idées <http://www.open-organizations.org/>

pour la prise de parole en réunion, nous utiliserons le principe de la « fermeture éclair »⁶. Par exemple encore, si une de nos valeurs est la paix, alors nous devons avoir une méthode de prévention des conflits et de leur résolution non-violente s'ils surviennent. L'écologie-politique a un certain nombre de valeurs fondamentales qu'il faudra mettre en avant et se servir pour nous évaluer.

Retour sur quelques principes de base

Juste au-dessus des fondations que constituent les valeurs, il y a les principes. Arrêtons-nous sur quelques principes de base, sur quelques mots qui ont tendance à devenir des mots-valises (et c'est très dommage) et sur quelques idées anciennes qui ont mauvaise presse maintenant (et c'est très dommage également).

Consensus

La notion de consensus est très bien décrite dans un court article⁷ de François Schneider paru dans la revue S!lence, avec l'exigence démocratique qui lui est attachée. Open-org aborde⁸ également cette question pour les groupes ouverts. Et Patrick Viveret fait de l'exploration préalable des dissensus⁹ une condition de réussite d'un consensus. Peter Emerson¹⁰, lui, insiste sur la détermination des options et la qualité de la procédure de vote.

Il ressort que le consensus est un processus en même temps que son résultat. **On ne peut pas parler de consensus sans y inclure un processus pour y parvenir.** Pour cela, plusieurs méthodes peuvent (co)exister, notamment suivant la taille du groupe, mais toute méthode de consensus devrait être *inclusive* : ce sont toutes les personnes impactées par une décision qui doivent en décider collectivement.

Démocratie

On le voit, la notion de *consensus* embarque une haute exigence *démocratique*. *Qui décide, comment décide-t-on*, ces questions restent au premier plan. En démocratie, chacun-e partageant le pouvoir à égalité, la question du *qui* semble réglée ; mais demeure la question du *comment*...

Ce comment est bien un processus, car la démocratie est toujours en mouvement. Et elle se réinvente en permanence, car le processus démocratique est en partie un processus constituant : les règles qui définissent comment changer les règles sont également soumises à décisions collectives.

Parité

Dans les tours de parole, dans les désignations de représentant·e·s si elles s'avèrent nécessaires, on peut vouloir corriger par des règles précises les inégalités constatées habituellement et/ou des inégalités sous-estimées au sein de la société. Ainsi, la violence physique et symbolique faite aux femmes, les mécanismes divers qui les éloignent des lieux de décisions et le gâchis de leur absence dans les assemblées censées être « représentatives » justifient que l'on se préoccupe de la parité homme-femme dans chacune de nos instances. Mettre la parité homme-femme en avant, c'est dire

6 Deux listes séparées hommes/femmes pour les demandes de parole

7 Article « Prendre des décisions par consensus : Pourquoi ? Comment ? » mis à disposition par les Renseignements généraux ici : <http://www.les-renseignements-generaux.org/textes/10310>

8 « *Guidelines for Consensus Decision-Making* » ici <http://www.open-organizations.org/view/Main/OpenOrgGuideConsensus>

9 Consensus/dissensus, quantité/qualité du débat... Voir par exemple le compte-rendu très bien écrit d'une intervention de Patrick Viveret : <http://mediascitoyens-diois.blogspot.com/2010/06/rencontre-avec-patrick-viveret-la-roche.html>

10 <http://www.deborda.org/>

que le féminisme est une valeur fondamentale.

Ensuite, dès que l'on pose la question du féminisme, surgit un débat récurrent : celui du non-relativisme ou du relativisme par rapport aux autres discriminations. De même, poser le principe d'une parité homme-femme entraîne des débats à propos de tous les types de discriminations positives que l'on pourrait imaginer.

Nous posons ici que le féminisme traite une discrimination fondamentale et que la parité homme-femme est un mécanisme que l'on peut espérer transitoire mais qui est nécessaire aujourd'hui. Pour le reste, d'autres règles pourront être ajoutées au cours du processus constituant qui doit être assez souple pour que le débat puisse y avoir lieu.

Tirage au sort

Selon Bernard Guibert, dans son article « Comment achever la démocratie représentative ? »¹¹ :

« Dans la démocratie représentative, il y a en permanence une tension entre la distance entre les représentants et les représentés (élitisme, professionnalisme, aristocratie) et leur ressemblance (représentativité, proximité, démocratie), entre la compétence des représentants, en particulier au sens linguistique du mot –compétence rhétorique notamment–, requise par la délibération et qui peut aller jusqu'à légitimer le professionnalisme ou l'élitisme, et leur représentativité. »

Dans sa conclusion, il pose le tirage au sort comme un des perfectionnements permettant de sortir la démocratie représentative de sa crise actuelle, en donnant plus de poids à l'égalitarisme par rapport à l'élitisme. C'est un des mécanismes de ce qu'il appelle la *démocratie délibérative*.

La question se pose de savoir comment (ré)introduire le tirage au sort, et où dans la structure organisationnelle. Des instances entières peuvent être désignées ainsi, les autres étant élues. Ou bien *une parité élection-tirage au sort* peut être imposée pour les instances représentatives. Dans ce second cas, un risque existe que les tiré·e·s au sort soient considéré·e·s comme étant des représentant·e·s de seconde zone par rapport aux élu·e·s. Ce risque ne devrait cependant pas être esquivé, mais attaqué de front.

Dans le contexte de la parité homme-femme introduite comme mécanisme correctif d'une inégalité, on ne considère pas qu'une partie des femmes élues serait « surnuméraires ». Dans le cas d'une introduction progressive du tirage au sort, ce serait d'une autre forme de parité dont il s'agirait : introduire progressivement le tirage au sort comme mode de désignation destiné à devenir le plus utilisé. Ce serait impossible en le cantonnant à certaines instances et en l'excluant des autres. Il faut *prendre l'habitude* de tirer au sort des représentant·e·s, partout.

Il s'agit donc bien d'introduire une autre forme de parité dans chaque groupe, *une parité de procédures* : la parité élection-tirage au sort.

11 Article téléchargeable ici : http://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=RDM_026_0171

Petites histoires d'adhérent·e·s (futur·e·s)...

Imaginons... Notre organisation fonctionne depuis un moment, elle attire du monde ou du moins des questions de la part de personnes intéressées. Quelles questions ? Ce pourrait être :

- « *J'ai l'impression que ce que vous faites m'intéresse, mais pourquoi est-ce que je devrais vous rejoindre ?* »
- « *Si je vous rejoins, quel sera mon pouvoir de décision ?* »
- « *La manière dont vous fonctionnez est décrite où ? Et comment est-ce que ça évolue dans le temps ?* »

Et un·e adhérent·e même de longue date peut être amené·e à demander un jour :

- « *Dans l'ensemble, je suis d'accord avec nos règles de fonctionnement, mais là, vraiment, il y a un problème. Comment est-ce qu'on fait pour changer ça ?* »
- « *Je veux mener à bien ce projet. Comment l'organisation va-t-elle m'aider ?* »
- « *Je cherche une info, c'est urgent, à qui puis-je demander ?* »
- « *Je me pose une question et je suis sûr que je ne suis pas la seule. Comment est-ce que je fais pour trouver celles et ceux qui se demandent la même chose ?* »
- « *On a besoin que quelqu'un prenne un rôle d'animation pour notre groupe local. Comment est-ce qu'on le ou la choisit ?* »

Chacune de ces questions correspond à un bout de scénario dans l'histoire de notre organisation ouverte qui fonctionne.

Reprenons la toute première interrogation : « *J'ai l'impression que ce que vous faites m'intéresse, mais pourquoi est-ce que je devrais vous rejoindre ?* » Répondre avec l'URL de téléchargement du programme des dernières élections ne suffit pas... Il faut également expliquer qui fait quoi, comment les décisions sont prises, etc. Ce que montre les exemples de questions qui suivent (il y a souvent d'autres questions derrière une question...)

Car qui voudrait rejoindre un groupe fermé au fonctionnement opaque, simplement sur la bonne foi d'un manifeste claquant au vent et miroitant au soleil ?

Comment commence-t-on ?

Nous devons mener des batailles écologistes pour un autre monde, et les gagner. Pour cela, nous avons besoin d'une zone de débats et d'élaboration pacifiée. Nous avons besoin également d'un outil politique pour construire du commun. Le tout élargi au-delà de nos frontières. Etc. etc.

Pour nous retrouver, nous avons l'habitude de lancer des appels et des pétitions en tous genres, en espérant que d'autres répondent. Nous savons aussi nous serrer les coudes contre des ennemis communs. L'image que ça laisse parfois (souvent ?), c'est que nous envoyons des bouteilles à la mer ou que nous courons en tout sens, que nous hissons des pancartes publicitaires et des drapeaux, que nous crions dans des mégaphones. Mais quelle est la réelle proposition faite à ceux et celles qui répondraient ?

Alors, cette fois, comment va-t-on s'y prendre ?

Comment

Nous avons planté un décor. En résumé, de la future organisation ouverte, on sait :

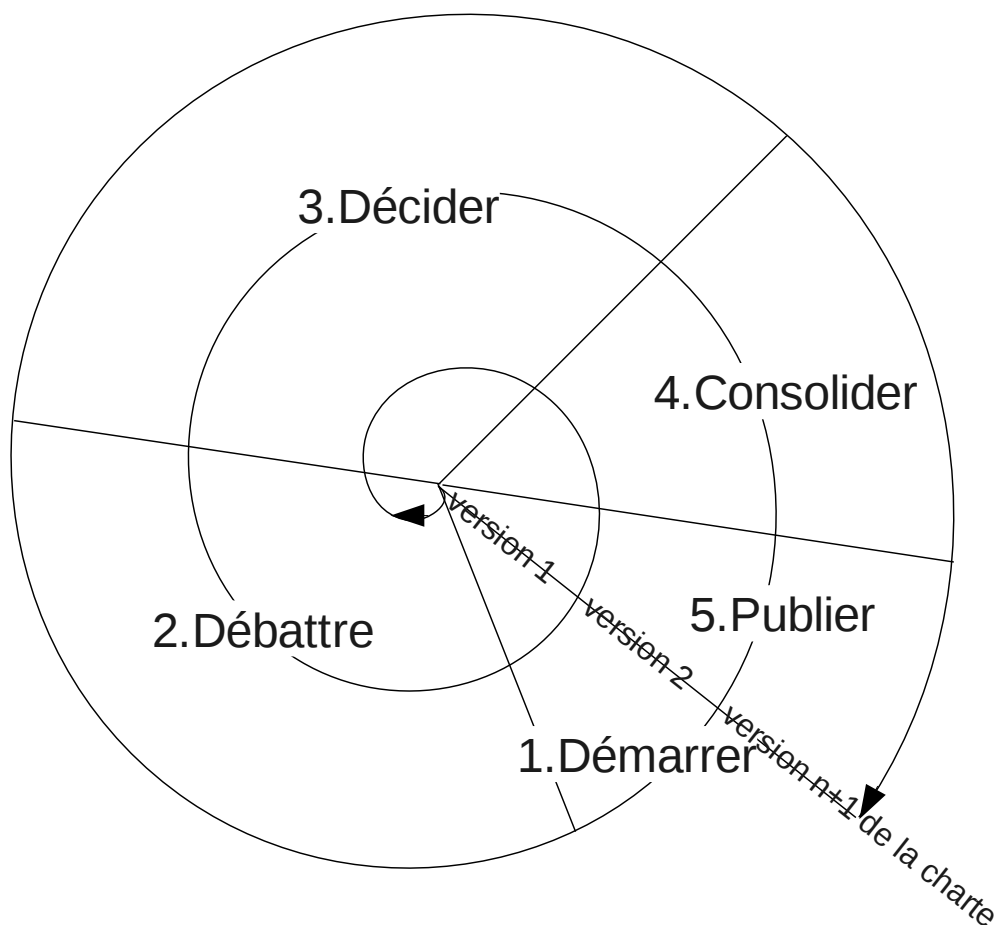
- qu'elle est décrite,
- qu'elle explique comment se changer elle-même,
- qu'elle permet d'avancer.

Ce chapitre explore le processus constituant.

Nous adoptons le principe de base suivant : tout fonctionnement élémentaire ou structurant de l'organisation peut évoluer, mais à condition de suivre les règles explicites en vigueur à ce moment-là, qui incluent des règles expliquant comment changer les règles.

Des cycles se succèdent, produisant à chaque fois une nouvelle *version* de l'organisation ouverte de l'écologie-politique. Cette nouvelle version est décrite dans un document unique (qui peut être un site web entier), qu'on appellera *charte*, et dont ce sera à chaque fois la nouvelle version également.

À chaque cycle ou itération, on passe par trois phases principales, successivement : **débattre**, **décider**, **consolider** ; auxquelles il peut s'avérer nécessaire d'ajouter deux phases plus courtes : *démarrer* tout au début et *publier* tout à la fin. Les trois phases principales sont celles, indispensables, de la construction d'un *consensus*.



Commencer : une charte « version zéro »

Comment commencer ? La charte « version zéro » est le point de départ des itérations. Elle est un appel, mais également beaucoup plus que cela. Un appel ordinaire ressemble souvent à une pétition où le ou la signataire reste dans le flou sur l'*après*, puisque rien n'explique le projet d'organisation pour la suite à donner. Au contraire, la charte explique comment les signataires de l'appel (les adhérent·e·s à l'organisation) vont pouvoir participer à faire évoluer la charte elle-même (et donc l'organisation à laquelle ils et elles appartiennent désormais), sachant que ce « comment » est lui-même susceptible d'être modifié. On fait un tour de la spirale (une itération) pour produire la version un. Et ainsi de suite.

Voici ce qu'on devrait trouver dans une charte :

- **Manifeste :**

Un court texte qui déclare une intention et réclame une adhésion ; c'est une vision pour l'organisation et un signe de reconnaissance pour les signataires.

- **Principes :**

Où nous situons-nous ? Quelles sont nos valeurs ? De quels outils disposons-nous ? À quels risques sommes-nous confronté-e-s ?

- **Processus :**

Comment nous y prendre une fois l'appel lancé ? (Note : c'est le sujet principal de cette section.)

- **Règles :**

Quelles règles pour le jeu politique de constitution continue de notre organisation ?

- **Programme :**

Quelles activités mener pour atteindre nos objectifs ?

- **Glossaire :**

Les mots pour nous comprendre.

C'est l'ensemble de ces informations qui explique notre *projet* : à la fois ce que nous voulons pour la société et ce que nous voulons pour nous-même.

Phase « Débattre »

La première phase principale d'une itération est un débat.

Objectif :

Identifier les questions qui se posent, les divergences dans les approches, les dissensus, et les expliciter pour pouvoir raisonner dessus et développer questions, suggestions, arguments et contre-arguments. S'en servir pour dégager les options.

Approche :

Patrick Viveret voit trois temps dans la « construction des désaccords »¹² :

1. réduire l'opacité : les membres de l'assemblée démocratique doivent disposer des

¹² Voir <http://mediascitoyens-diois.blogspot.com/2010/06/rencontre-avec-patrick-viveret-la-roche.html>

- éléments d'information et de compréhension suffisants pour éviter les malentendus ou les incompréhensions qui créent d'emblée de l'opacité dans le débat ;
2. construire les désaccords : il s'agit de « dégager la pépite du désaccord de la gangue du malentendu et du procès d'intention » ;
 3. traiter les désaccords : dégager les options.

En pratique :

Il y a bien sûr une différence entre travailler selon cette approche au cours d'une réunion à cinq ou bien par internet à plusieurs milliers... Mais la différence réside dans les moyens à mettre en œuvre, la durée et les précautions méthodologiques. Elle ne peut pas être un prétexte à abandonner l'approche parce qu'elle serait inapplicable à l'échelle de l'organisation. Les problèmes que nous avons le plus souvent aujourd'hui, ce sont des problèmes de méthode et de motivation à (faire) participer ; quant aux problèmes techniques, il est tout à fait possible de les régler.

Sujet du débat :

Tous les aspects de la charte sont susceptibles d'être questionnés. Y compris les principes de base.

Règles spécifiques :

Les règles spécifiques devraient être mentionnées dans la charte. Par exemple, elles peuvent fixer un nombre maximum de contributions par personne et par jour.

Phase « Décider »

La deuxième phase principale d'une itération concerne les décisions à prendre sur les options dégagées précédemment. Voir plus bas avec quels outils.

Phase « Consolider »

La troisième phase principale d'une itération sert à consolider les travaux effectués dans les étapes précédentes pour « produire » une nouvelle version de l'organisation (de la charte).

Dimensions

Le processus suivi doit résister dès le départ à une dizaine de milliers de participants. Le résultat (la charte) doit rester compréhensible (c'est-à-dire sans entrer dans les détails) en quelques heures. La durée d'un cycle doit être suffisamment courte pour conserver une dynamique au processus de constitution continue, mais suffisamment longue pour ne pas tronquer le débat. Nous suggérons six mois.

Pour les premiers cycles, on pourrait cependant envisager de réduire la durée, pour pouvoir consolider plus souvent les très nombreuses demandes de modification qui ne manqueront pas de survenir.

Boîte à outils

Pour la discussion sur les questions, avec des réponses, arguments, contre-arguments, etc., on aura intérêt à éviter la liste ou le forum, trop pauvres, qui ne finiront par contenir qu'une accumulation

de textes juxtaposés, se répondant à peine, avec un fil conducteur quasi-impossible à retrouver. Les textes trop long devront être séparés des éléments de la discussion qui eux seront à synthétiser. Il faudra certainement un outil spécifique et nous suggérons qu'il suive une approche du type QuestPAD (Question-Positions-Arguments-Décision). Voir plus loin la section « Outil : QuestPAD ».

Une fois les options dégagées, il sera nécessaire de voter. Nous suggérons un vote préférentiel, un Preferendum. Voir plus loin la section « Outil : Preferendum »

Désignations

Des groupes aux tâches spécifiques sont nécessaires : une équipe web s'occupant des outils, des animateurs du débat chargés d'organiser le réseau QuestPAD, etc. Sans exposer une quelconque structure pour l'organisation, on peut exposer les éléments des méthodes de désignation.

Certaines désignations peuvent être alignées avec le cycle de modification de la charte. Ce serait sans doute le cas pour une équipe d'animation du débat. D'autres auraient intérêt à être décalées dans le temps pour qu'il n'y ait pas de confusion entre le cycle de modification des règles. Ce serait pas exemple le cas pour un secrétariat général.

Toute méthode de désignation doit se préoccuper de plusieurs aspects :

- **corps** : quel est le groupe qui désigne ?
- **rôles** : y a-t-il des rôles spécifiques dans l'équipe à désigner ? y a-t-il besoin d'un ordre ?
- **parité(s)** : quelles contraintes imposer pour la représentation d'éventuels sous-groupes du groupe (hommes-femmes par exemple) ?
- **renouvellement** : quelle durée pour les mandats ? quel renouvellement (complet, par moitié, par tiers, ...) ?
- **procédure** : élections par méthode préférentielle, tirage au sort (direct, ou parmi des volontaires, ou...), mixte (parité de procédures) ?
- **désistement** : que faire en cas de désistement (y a-t-il une liste d'attente, rejoue-t-on la procédure de désignation) ?
- **cumul** : quelles règles contre le cumul des mandats et cumul dans le temps ?

Ce document suggère fortement quelques aspects dans le type d'approche : démocratie directe dans les débats, parité homme-femme et parité de procédures dans les désignations ; que pour adhérer il suffit de signer la charte (dans son entier, pas simplement approuver le manifeste) ; etc.

Mais c'est la charte, quelle qu'elle soit, qui devra préciser tous ces aspects.

Proposition de charte « version -1 »

Nous sommes dans une phase préliminaire de création de l'organisation ouverte que nous recherchons. Nous devons donc préparer la version zéro de la *charte* pour le démarrage du processus. Les idées qui sont dans ce document doivent de toute façon être illustrées et testées. Cela se fera en mettant au point une version « moins un », qui sera débattue et améliorée en tant que possible *charte* « version zéro ».

Voici une proposition de charte version « moins un ».

Préambule

Ce préambule ne fait pas partie de la *charte* elle-même.

Origine de cette charte

Ce document est une *charte* (version « moins un »), résultat d'un exercice pratique pour une organisation ouverte telle que décrite dans la partie présentation du document « ooép : pour une organisation ouverte de l'écologie-politique », disponible sur le site du groupe « ooép » <http://we.riseup.net/ooep>¹³.

Ce n'est pas tous les jours que l'on se met en situation de mettre en chantier une organisation politique. Est-il possible d'innover dans ce domaine ? Ou bien est-on condamné à plus ou moins recopier les empilages des structures habituelles de partis politiques actuels, à la démocratie bancal ?

Parce que personne ne détient la « solution », il est nécessaire de proposer une méthode permettant à chacun·e de s'impliquer dans la mise au point du fonctionnement de l'organisation. Et dans notre approche, nous partons d'

- une application du concept d'organisation ouverte avec une méthode pour le consensus à grande échelle (en particulier pour que « consensus » ne devienne pas un mot-valise) ;

et nous avons choisi une mise en application suivant un idéal démocratique :

- une démocratie la plus directe possible (type assemblée générale permanente sans « parlement »),
- un schéma simple pour la structure (même organisation des groupes à tous les niveaux),
- et des modes de désignation des secrétariats incluant une part de tirage au sort en respectant la parité (double parité : homme–femme et élection–tirage au sort).

D'autres aspects (manifeste, programme en particulier) restent volontairement en chantier. Nous abordons ici en priorité les règles de fonctionnement, y compris les *règles pour changer les règles et le reste*.

Forme de ce document

Chaque paragraphe est une *règle*. Les règles sont numérotées pour pouvoir y faire facilement référence dans des commentaires ou des demandes de modification¹⁴.

¹³ <http://we.riseup.net/ooep/document-de-présentation> pour le document de présentation dans sa dernière version

¹⁴ Si vous avez déjà joué à Nomic, vous saviez :-)

Introduction

- (1) La *charte* est sous licence Creative Commons de type BY-NC-SA.
- (2) Une organisation ouverte est un ensemble de processus qui luttent contre d'autres processus et en encourage d'autres. C'est une organisation démocratique au sens d'un pouvoir partagé par tou-te-s à égalité : pouvoir de décider des principes, du fonctionnement, de la structure et du programme de l'organisation.
- (3) La *charte* est un appel à adhérer à un processus politique en même temps que la description de l'organisation de ceux et celles qui adhèrent. La *charte* expose une vision politique (valeurs, principes), des règles de fonctionnement, une structure d'organisation, un programme, et explique comment les adhérent·e-s pourront modifier l'ensemble. Être clair sur chacun de ces aspects est indispensable pour donner envie d'adhérer. En effet, pour une personne qui voudrait répondre à l'appel, la question « comment fonctionnez-vous ? » est au moins aussi importante que les questions « qui êtes-vous ? » et « que voulez-vous ? ».
- (4) Le plan de la *charte* est le suivant :
 - (5) Réponses à la question « qui êtes-vous ? » :
 - (6) **Manifeste** : Un court texte, éventuellement en plusieurs parties, qui déclare une intention et réclame une adhésion ; c'est une vision des objectifs poursuivis par l'organisation et un signe de reconnaissance pour les signataires.
 - (7) **Principes** : Où nous situons-nous ? Quelles sont nos valeurs ? De quels outils disposons-nous ? À quels risques sommes-nous confronté·e-s ?
 - (8) Réponses à la question « comment fonctionnez-vous ? » :
 - (9) **Processus** : Comment nous y prendre une fois l'appel lancé ?
 - (10) **Règles d'appartenance et règles de modification des règles** : Comment démarre-t-on ? Quelles règles pour modifier les règles ?
 - (11) **Groupes et responsabilités** : Quels sont les rôles ? Comment sont-ils distribués ?
 - (12) **Règles de fonctionnement** : Quelles sont les autres règles « ordinaires » de fonctionnement ? (Les règles d'appartenance et de modification des règles sont données au chapitre)
 - (13) Réponses à la question « que voulez-vous ? » :
 - (14) **Programme** : Quel programme ? Quelles activités mener pour atteindre nos objectifs ?
 - (15) **Glossaire** : Les mots pour nous comprendre.
 - (16) **Références** : Des textes intéressants parce que fondateurs et/ou pour la formation des militants.

Manifeste

Qu'est-ce que l'écologie-politique ?

- (17) [Proposition à débattre : *Le projet de l'écologie-politique est de construire la Démocratie dans l'écosphère.*]
- (18) ...

Notre objectif

- (19) [Proposition à débattre : *Nous sommes écologistes. Nous nous constituons en organisation politique ouverte pour définir nos pratiques, nos alliances et notre programme politiques, de manière à agir pour la Démocratie dans l'écosphère.*]
- (20) Le nom de cette organisation est « OOÉP » (« Organisation ouverte de l'écologie politique » - nom provisoire), appelée simplement l'organisation dans cette charte.
- (21) ...

Principes

- (22) [Proposition à élaborer : *Partage égal du pouvoir, non-violence, féminisme, lutte pour la Justice, la prospérité plutôt que la croissance, l'innovation plutôt que le progrès, rapport critique aux institutions, faire entrer la science en démocratie, redescendre sous les seuils de contre-productivité industrielle, etc.*]
- (23) ...

Processus

- (24) Il est impossible de prévoir à l'avance en petit comité des statuts ou une structure pour l'organisation qui soit acceptables par tous. Il faut donc un point de départ (point zéro) et des cycles de modifications incrémentales qui se succèdent, avec débats, délibérations et décisions, c'est-à-dire un processus pour le consensus.
- (25) L'appel est lancé avec une version « zéro » de la charte. Un tout premier cycle consiste à expérimenter les règles de fonctionnement décrites dans cette version préliminaire et à mener à bien un débat et prendre des décisions collectives pour produire une version un de la charte. Il est vraisemblable que cette activité devra être recommencée sur plusieurs cycles avant d'aboutir à une version à peu près stable. Mais, même alors, le processus de modification reste continu.
- (26) Voir plus bas les précisions sur le processus et la description des phases.

Règles d'appartenance et règles de modification des règles

Portée pour les modifications de la charte

- (27) Tous les paragraphes de la *charte* sont modifiables, y compris les règles de fonctionnement et les règles de modification des règles.
- (28) Chaque cycle de modification engendre une nouvelle version de la *charte*, numérotée.
- (29) Tout·e adhérent·e (voir la définition ci-dessous) peut faire évoluer la *charte* au cours d'un cycle de modifications, en suivant les règles.

Appartenance

- (30) La *charte* est publiée avec son historique sur le site web de l'organisation <http://xxx.yyy.zzz> avec une adresse de contact <ccc@yyy.zzz>.
- (31) Le site web de l'organisation et l'adresse de contact sont sous la responsabilité de l'*équipe internet*. La manière dont l'*équipe internet* est nommée et travaille est décrite plus loin.
- (32) Pour qu'une personne physique devienne membre de l'organisation, il faut et il suffit qu'elle déclare être d'accord avec la présente charte dans sa version courante, en donnant son nom, son adresse physique, son adresse électronique, ainsi qu'un court texte expliquant ce qu'elle attend, ce qu'elle souhaite apporter, etc. Cette personne devient ensuite un·e adhérent·e.
- (33) Les comptes sont publics et les contributions financières libres. [À modifier/compléter...]
- (34) L'organisation est aussi un rassemblement qu'un groupe déjà constitué peut rejoindre. Pour ce faire, le groupe approuve la *charte* au cours d'une AG ou l'équivalent dans son fonctionnement propre, et appelle ses membres à adhérer individuellement à l'organisation. Le site web mentionne le nom de ce groupe comme ayant rejoint l'organisation-rassemblement. Mais il n'y a au final d'adhérent·e qu'individuel·le : un groupe rejoignant l'organisation-rassemblement n'a pas de pouvoir spécial (à travers ses instances dirigeantes par exemple), si ce n'est de suivre les règles qui s'appliquent à tout adhérent·e individuel·le.
- (35) La *charte* évolue au cours du temps et chaque campagne de modifications engendre une nouvelle version de la *charte* pour laquelle chaque adhérent·e devra renouveler son accord (il n'y a pas de « tacite reconduction »).
- (36) L'annulation de l'accord est libre et peut être signifié à n'importe quel moment.
- (37) Chaque adhérent·e a le même pouvoir que les autres. Même si certains rôles existent, ils sont accessibles à tou·te·s selon les règles qui sont définies dans cette *charte*.
- (38) Note : il est vraisemblable que la mise en œuvre des règles nécessitera un outil partagé via internet. Chaque participant·e pourra y avoir accès de façon anonyme en adoptant le « pseudo » de son choix. Il y aura un seul pseudo par personne.
- (39) L'anonymat et le droit à l'oubli sont respectés. En particulier, les outils internet mis en œuvre doivent les garantir.

Déroulement d'un cycle de modifications

- (40) Chaque cycle dure six mois, de février à juillet et de août à janvier.
- (41) Au cours d'un cycle, cinq phases de succèdent, avec les durées associées indiquées :
 1. *Démarrer* (0,5 mois)
 2. *Débattre* (2 mois)
 3. *Décider* (2 mois)
 4. *Consolider* (1 mois)
 5. *Publier* (0,5 mois).

Démarrer

- (42) Il s'agit essentiellement de constituer l'*équipe de pilotage de la charte*.
- (43) Chaque cycle de modifications de la charte est piloté par une équipe d'animation, appelée *équipe de pilotage de la charte*, qui peut faire appel à l'*équipe internet*, et est sous la responsabilité du *secrétariat de l'organisation*. La manière dont l'*équipe internet*, le *secrétariat de l'organisation* et l'*équipe de pilotage de la charte* sont nommées est décrite plus loin.
- (44) Les membres de l'*équipe de pilotage de la charte* ne prennent pas partie dans les débats en tant que tels, mais peuvent bien sûr le faire en tant qu'adhérent·e·s.
- (45) L'*équipe de pilotage de la charte* devra rendre compte de ses débats internes et de ses difficultés, et organiser des votes préférentiels en son sein en cas de besoin. Elle tiendra un journal de bord public pour chaque cycle de modifications.

Débattre

- (46) Chaque adhérent·e a la possibilité de questionner la charte ou le travail en cours et de proposer des positions en réponse aux questions et des arguments en faveur ou défaveur des positions. Ces éléments du débat sont des textes très courts mais peuvent faire référence à des textes plus longs (approche QuestPAD).
- (47) À ce stade, il est important de faire clairement ressortir les dissensus et de « construire les désaccords »¹⁵.
- (48) Les questions qui consistent à demander « Que pensez-vous de... ? » sont automatiquement créées pour chaque paragraphe de la charte. D'autres questions peuvent être posées par la suite.
- (49) Le débat est semi-public : il n'est visible que des adhérent·e·s. Les outils adéquats sont fournis par l'*équipe internet* pour permettre les soumissions au débat et la gestion du débat par l'*équipe de pilotage de la charte*.
- (50) L'*équipe de pilotage de la charte* est en charge de la bonne tenue du réseau des éléments de débat, de proposer aux auteur·e·s des améliorations dans les formulations ou des réorganisations des éléments (synthèse de doublons évidents par exemple, tri entre questions et suggestions).
- (51) Les modifications sur la charte proposées par les adhérent·e·s peuvent être :

15 Selon l'expression de Patrick Viveret
(voir par exemple <http://mediascitoyens-diois.blogspot.com/2010/06/rencontre-avec-patrick-viveret-la-roche.html>)

- changer le plan,
 - éliminer une redondance,
 - reformuler, synthétiser,
 - ajouter,
 - retirer,
 - modifier,
 - etc.
- (52) Par cycle de modifications de la charte, chaque adhérent·e peut contribuer avec au plus trois modifications par jour.

Décider

- (53) À partir du réseau des éléments de débat (approche QuestPAD) issus de la phase précédente, *l'équipe de pilotage de la charte* met en forme les textes, effectue une dernière série de modifications pour améliorer le réseau des éléments de débat, et identifie les options parmi lesquelles il s'agira de choisir. Le réseau des éléments de débat doit faire apparaître les arguments contradictoires pour chaque option.
- (54) Une fois ce travail effectué, son résultat est soumis aux adhérent·e·s. Chaque adhérent·e doit vérifier que sa contribution est bien présente sous une forme ou une autre et n'a pas été dénaturée. Si c'est le cas, une demande est soumise à *l'équipe de pilotage de la charte* qui doit la prendre en compte. Si la négociation n'aboutit pas, le *secrétariat de l'organisation tranche*.
- (55) Si de nouvelles modifications ont été apportées, le résultat du travail est de nouveau soumis aux adhérents.
- (56) La liste de tous les ensembles d'options est alors sujette à débats et explications complémentaires, sous forme de nouvelles discussions, mais uniquement sous forme d'ajout d'arguments pour ou contre.
- (57) Un referendum est ensuite organisé entre tous les adhérent·e·s pour chaque ensemble d'options.

Consolider

- (58) Une fois les votes effectués, *l'équipe de pilotage de la charte* travaille sur le contenu de la nouvelle version de la charte. Les discussions et décisions sont consignées au fur et à mesure dans un journal semi-public.
- (59) Il est possible à ce stade que l'expérience vécue par *l'équipe de pilotage de la charte* puisse lui donner des idées de modifications utiles de la charte, dont l'application pourrait faciliter les cycles de modifications suivants. Ces idées sont consignées dans la nouvelle version de la charte avec un indicateur spécial. Elles sont applicables lors du prochain cycle de modification, au choix de *l'équipe de pilotage de la charte* qui succédera, mais seront formellement approuvées ou rejetées à la fin du cycle suivant.

Publier

- (60) La nouvelle version de la charte est publiée sur le site web de l'organisation par l'équipe internet. *L'équipe de pilotage de la charte* vérifie le résultat.
- (61) Une fête est organisée pour célébrer la fin du cycle de modifications de la charte ! :-)

Groupes et responsabilités

- (62) L'organisation est structurée suivant plusieurs dimensions :
- une dimension opérationnelle : correspondent à des groupes et rôles précis pour aider au fonctionnement de l'organisation (l'organisation elle-même, *l'équipe de pilotage de la charte*, *l'équipe web*)
 - une dimension thématique : correspond à des groupes d'expertise et de formation produisant du contenu libre (ce peuvent être des « commissions » ou des « causes »)
 - une dimension géographique : correspond à des groupes constitués selon les territoires, à différentes échelles (groupes locaux, régionaux, etc. – et on retrouve ici l'organisation elle-même –)

Caractéristiques communes à chaque groupe

- (63) Tout groupe dans l'organisation (opérationnel, thématique ou local quelle que soit l'échelle) fonctionne suivant quelques principes communs, décrits dans cette section. La suite indiquera les particularités ou exceptions.

Création et dissolution d'un groupe

- (64) Un groupe peut avoir des membres associés ne faisant pas partie de l'organisation. Ces membres associés ne sont pas pris en compte dans les règles qui suivent.
- (65) Au moment de sa création, un groupe doit avoir au moins quatre membres, deux hommes et deux femmes.
- (66) Tout groupe doit s'efforcer ensuite de maintenir la parité homme–femme, mais il est reconnu ici que cela peut ne pas être possible (pour appliquer strictement une telle règle, il faudrait empêcher un groupe de grandir s'il n'y a pas assez d'hommes ou de femmes).
- (67) Toute demande de création d'un groupe est considérée comme a priori légitime (« liberté d'association » au sein de l'organisation).
- (68) Le *secrétariat de l'organisation* (voir plus loin) donne son accord ou son refus motivé à toute demande. Cet accord ou cet avis de refus est semi-public.
- (69) Une fois l'accord donné, le groupe est inscrit dans la *charte* : pour soumission au débat si cela se passe pendant la phase « Démarrer » ou la phase « Débattre », ou bien provisoirement pour le prochain cycle de modification si l'acceptation de la demande arrive au cours d'une phase « Décider », « Consolider » ou « Publier ».
- (70) Tout groupe accepté est inscrit dans la *charte*.
- (71) Un groupe est actif s'il produit un rapport mensuel incluant la liste de ses membres.
- (72) Un groupe est considéré comme inactif après quatre mois de non-publication de son rapport.
- (73) Un groupe est dissout après quatre mois d'inactivité.
- (74) C'est le *secrétariat de l'organisation* qui est en charge du suivi des groupes.
- (75) Tout groupe a accès à une partie dédiée du site internet et des outils internet de l'organisation.

Secrétariat d'un groupe

- (76) Tout groupe a un secrétariat (et un seul), chargé d'aider à son fonctionnement.
- (77) Le secrétariat d'un groupe est composé de membres du groupe (qu'on appelle secrétaires) à parité homme–femme. Le nombre de paires est égal à un plus le nombre de dizaines de membres et ne dépasse pas huit (pas plus de seize secrétaires).
- (78) Le secrétariat d'un groupe est renouvelé par moitié tous les ans. Un·e secrétaire est donc désigné·e pour un mandat de deux ans.
- (79) Le renouvellement intervient au milieu d'un cycle de modification de la charte, c'est-à-dire fin avril–début mai (ou fin octobre–début novembre) chaque année.
- (80) Les personnes à désigner le sont par élection et par tirage au sort, en s'approchant le plus près possible d'une parité entre ces deux modes de désignation. (Voir plus loin.)
- (81) Pour les tirages au sort, les tiré·e·s au sort sont tou·te·s les membres du groupe.
- (82) Pour les élections, les candidat·e·s sont appelé·e·s parmi les membres du groupe.
- (83) Pour les votes, les votant·e·s sont les membres du groupe.
- (84) Les votes sont des votes par referendum.
- (85) Des secrétaires désigné·es par élection ou tirage au sort ont tou·te·s le même pouvoir (une fois désigné·e·s, on oublie leur mode de désignation, sauf pour la règle ci-dessous).
- (86) En cas de désistement d'un·e secrétaire d'un groupe en cours de mandat, un·e remplaçant·e est désigné·e selon les modalités de la personne qui est partie, pour la durée restante du mandat s'il est supérieur à un an, ou pour un an supplémentaire dans le cas contraire.
- (87) Les règles de désignation sont dans le principe une double parité : homme—femme et élection—tirage au sort, ce qui donne :
- la moitié par tirage au sort paritaire H-F parmi les membres du groupe réparti·e·s en une liste d'H et une liste de F et l'autre moitié par élection directe (le corps électoral est constitué des membres du groupe) en respectant la parité H-F ;
 - si problème de divisibilité par deux, on tire au sort le mode de désignation pour le « reste » : par élection ou par tirage au sort.
- (88) Ce qui donne en pratique :
- secrétariat de deux secrétaires (1H, 1F) :
 - au début, 1er tirage au sort pour savoir qui de l'H et de la F sera élu·e ou tiré·e au sort, puis on procède aux désignations,
 - pour le premier renouvellement par moitié, on tire au sort qui reste et qui part,
 - puis pour le remplacement, on tire au sort le mode de désignation et on utilise celui que le sort désigne,
 - pour les renouvellements suivants, on remplace celui ou celle qui est là depuis deux ans,
 - pour le remplacement, on tire au sort le mode de désignation ;
 - secrétariat de quatre secrétaires (2H, 2F) :
 - au début, élection d'1H et d'1F et tirage au sort d'1H et 1F (sur des listes séparées H-F),
 - pour le premier renouvellement par moitié, on tire au sort qui reste et qui part parmi les H et de même parmi les F,
 - pour le remplacement, on utilise le même mode de désignation que celui qui avait été utilisé pour la personne à remplacer,

- de même pour les renouvellements suivants qui s'appliquent aux personnes en place depuis deux ans ;
- secrétariat de six secrétaires (3H, 3F) :
 - au début,
 - on prévoit l'élection d'1H et d'1F et le tirage au sort d'1H et d'1F (sur des listes séparées H-F)
 - le mode de désignation de la 3^e paire est tiré au sort (entre élection et tirage au sort)
 - puis on procède aux désignations,
 - pour le premier renouvellement par moitié, on tire au sort qui reste et qui part (2H+1F ou 1H+2F),
 - puis pour le remplacement, on élit 1H et 1F on tire au sort l'H ou la F qui reste à remplacer,
 - pour les renouvellements suivants, on remplace de la même manière ceux ou celles qui sont là depuis deux ans ;
- etc.

Dimension opérationnelle

Secrétariat de l'organisation

- (89) Le *secrétariat de l'organisation* est un secrétariat au sens général ci-dessus, pour un groupe particulier qui est le groupe de tou-te-s les adhérent-e-s. Toutes les règles s'appliquant aux secrétariats des groupes s'appliquent au *secrétariat de l'organisation*.
- (90) Le *secrétariat de l'organisation* a la responsabilité d'appliquer la *charte*.
- (91) Le *secrétariat de l'organisation* reçoit les adhésions et les démissions.
- (92) Le *secrétariat de l'organisation* gère les inscriptions et dissolutions de groupes.

Équipe internet

- (93) L'*équipe internet* est en charge de fournir les outils internet nécessaires au débat.
- (94) L'*équipe internet* n'est pas un groupe. C'est une équipe technique ouverte qui accepte des personnes par cooptation sur des critères qu'elle publie.
- (95) Le *secrétariat de l'organisation* approuve ou refuse les nominations.
- (96) Le *secrétariat de l'organisation* est responsable des mots de passe des serveurs et d'administration des outils internet.
- (97) Le *secrétariat de l'organisation* partage ces mots de passe avec les administrateurs et administratrices qu'il désigne au sein de l'*équipe internet*.

Équipe de pilotage de la charte

- (98) L'*équipe de pilotage de la charte* a en charge d'animer le processus semestriel de modification de la *charte*.
- (99) L'*équipe de pilotage de la charte* est constituée et renouvelée exactement comme le *secrétariat de l'organisation*, sauf...
- (100) ... contrairement à tous les autres groupes, l'*équipe de pilotage de la charte* est renouvelée au rythme des cycles de modification de la charte.

Autres

- (101) À compléter avec la répartition des tâches au sein du *secrétariat de l'organisation* : finances, élections, etc.
- (102) ...

Dimension thématique

- (103) Un groupe thématique traite d'une question générale.
- (104) Un groupe thématique peut avoir une dimension géographique explicite (par exemple « groupe thématique aménagement du territoire et transports » en Île-de-France).
- (105) Un groupe thématique peut se faire défenseur d'une « cause », locale ou lointaine.
- (106) Un groupe thématique peut faire la liaison avec une organisation externe.

Inscription ici des groupes thématiques :

- (107) ...

Dimension géographique

On ne peut pas prévoir où des groupes locaux vont se créer. (Note : on peut aussi décider de les « pré »-créer arbitrairement.)

Inscription ici des groupes locaux, quelle que soit l'échelle :

- (108) ...

Règles de fonctionnement

Prises de position urgentes

- (109) Pour les prises de position plus urgentes que ne le permet le cycle de modification semestriel de la charte, une procédure spécifique doit être mise en place. Cela peut être une prise de position sur l'actualité, sur un débat public en cours, etc.
- (110) Toute prise de décision urgente est mise en débat et le résultat est inscrit provisoirement dans la charte (un point du programme par exemple), pour être ensuite sujet au cycle de modifications normal.
- (111) La mise en débat est initiée par tout·e adhérent·e qui le souhaite avec les informations suivantes :
- proposition, éléments de débat
 - date limite de décision
- Plus ces éléments seront concis et précis, plus les réponses pourront être efficaces. La suggestion est d'organiser des mise en débat comme un début de réseau QuestPAD.
- (112) Pour toute prise de position **très** urgente, chaque adhérent·e est considéré·e comme porte-parole.
- (113) ... [à compléter]

Élections

- (114) Cette présente section s'applique si l'organisation est un parti politique. (On appelle parti une organisation qui présente des candidats aux élections.) Dans la suite, on désigne l'organisation par *le parti*.
- (115) Si l'organisation-parti est aussi une organisation-rassemblement, les composantes se présentent ensemble aux élections.
- (116) Le parti présente des candidat·e·s aux élections, a une association de financement, négocie avec d'autres partis et veille à obéir aux lois françaises en vigueur.
- (117) La désignation des candidat·e·s se fait par vote préférentiel des adhérent·e·s du périmètre géographique de l'élection.
- (118) Les élu·e·s reversent une partie de leur indemnités à l'organisation. [à préciser]
- (119) ... [à compléter]

Programme

- (120) [Repartir du programme de la campagne Bové, d'Europe écologie, de la FASE, des OC, des Verts, etc. (sources données ici par ordre alphabétique).]
- (121) ...

Glossaire

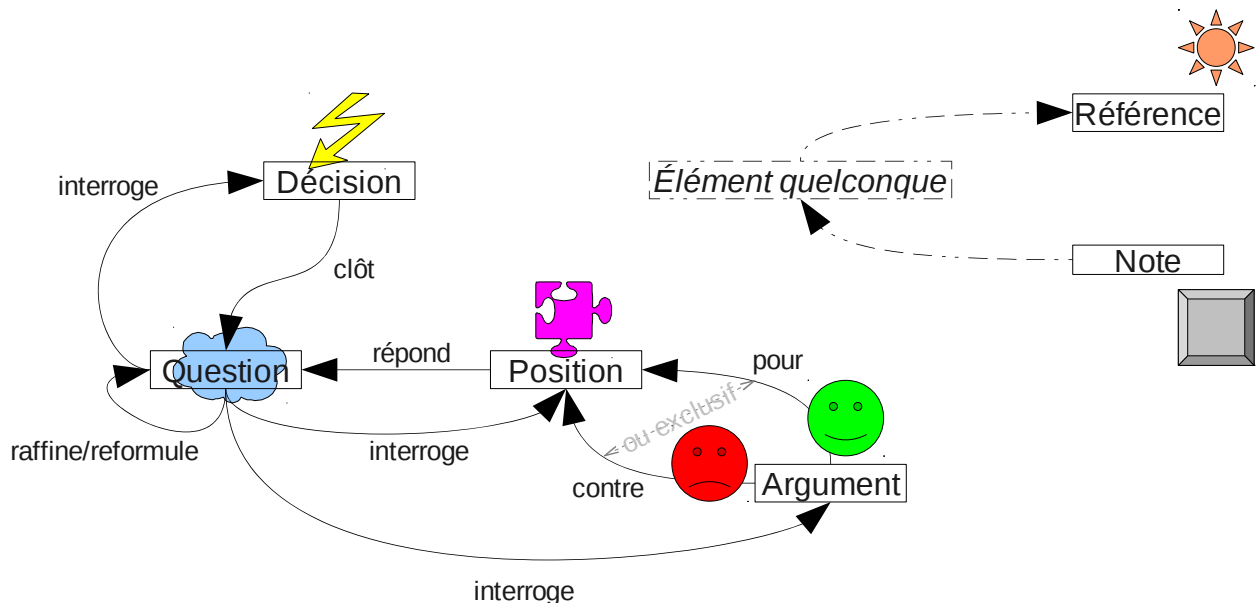
- (122) Capitalisme...
- (123) Constitution...
- (124) Décroissance...
- (125) Démocratie...
- (126) Désarmement...
- (127) Écologie-politique...
- (128) Économie de marché...
- (129) Europe...
- (130) Nucléaire...
- (131) Organisation ouverte...
- (132) Progrès...
- (133) ...

Références

- (134) ...

Outil : QuestPAD

QuestPAD : Question – Positions – Arguments – Décision



Trop souvent, nos listes de discussions tournent en rond, génèrent de la frustration voire de l'agressivité. En tout cas, les mêmes sujets reviennent encore et encore, et peu de décisions sont effectivement prises ; les messages changent de sujet sans que le sujet du message ne soit changé ; les successions de réponses à l'intérieur du et des textes auxquels on veut faire référence finissent par rendre les messages incompréhensibles, surtout quand plusieurs fils de réponses se déroulent simultanément ; il est impossible de garder la mémoire d'une discussion, sauf à garder tous les messages échangés (et puis après ?) ; le plus souvent, un message donné mélange une question, une prise de position et des arguments. Bref, c'est le chaos, ça décourage, et les listes finissent par devenir comme le comptoir du bar du coin : encombré par des accros aux conversations difficiles à suivre, avec seulement des visites très rapides de la part des non-habitué·e·s.

QuestPAD s'inspire de la méthode IBIS (*Issue-Based Information System*) pour proposer une manière de structurer les discussions. Il s'agit de s'astreindre (aidés éventuellement par un outil) à apporter des contributions à la discussion en les inscrivant dans le schéma ci-dessus.

Chaque élément de discussion a une longueur limitée, 300 caractères par exemple. Ou plus, mais s'il faut développer un argumentaire, on le fait dans un texte séparé aussi long que nécessaire, et on pointe vers celui-ci, ou vers un article, un ouvrage, etc. : il s'agit d'une **référence**. Si la discussion mérite des commentaires (par exemple sur la façon dont elle se déroule à l'usage des animateurs et animatrices), on peut écrire des **notes**, chacune pointant vers un ou plusieurs autres éléments de discussion.

Dans ce modèle, on fait démarrer toute discussion avec une **question**. Une question complexe peut être raffinée en sous-questions. On peut également être amené à la reformuler. Une question peut concerner un problème ardu : « comment diviser par 4 notre consommation d'énergie, et le faire de façon démocratique... ? » ; ou être un appel à commenter / modifier un bout de texte donné en référence : « êtes-vous d'accord avec... ? »

Ensuite, des **positions** sont données en réponse à la question. Une position est une idée, une affirmation, une suggestion. Pour chaque position, on peut développer des **arguments**. Un argument est pour une position (justification), ou contre (critique négative).

Se développe ainsi un réseau d'éléments qui retracent la discussion. Au bout d'un moment, on peut arriver à une **décision** qui clôt la question.

... Jusqu'à ce qu'elle soit éventuellement interrogée par une autre question. En effet, une question peut être posée à tout moment, sur n'importe quel autre élément d'une discussion.

L'animation de la construction du réseau, sa reconfiguration en cas de redites, etc. est un travail pour un groupe d'animateurs et animatrices qui devra rester à l'écoute des participant·e·s, et respecter le contenu des textes envoyés.

Outil : Preferendum

Le terme *preferendum* est utilisé par Peter Emerson du de Borda institute¹⁶.

Explication

Preferendum désigne le système de vote préférentiel dit « de Borda modifié ». Dans ce système, chaque votant·e indique ses préférences parmi une liste d'options, le nombre des options choisies par chacun étant libre (on peut choisir de classer toutes les options, ou de n'en classer seulement qu'un certain nombre en s'abstenant sur les autres).

L'option préférée reçoit un nombre de point égal au nombre d'options choisies (le maximum possible étant le nombre total des options). On attribue à l'option suivante dans la liste de préférences un point de moins, etc., jusqu'à attribuer un seul point à l'option la moins préférée.

Pour classer les options, on calcule le total des points obtenus par chacune.

Exemple

Wilfried, Xavière, Yvette et Zinedine doivent choisir une balade entre aller à l'Arboretum, dans les Bois, le long du Canal, jusqu'au Donjon ou bien faire le tour de l'Etang. Il y a donc 4 votant·e·s (W, X, Y, Z) et 5 options (A, B, C, D, E).

- W vote C, B, E
 - C=3, B=2, E=1
- X vote D, E, B, C, A
 - D=5, E=4, B=3, C=2, A=1
- Y vote A, E, B
 - A=3, E=2, B=1
- Z vote B, C
 - B=2, C=1

Score final :

- A=4
- B=8 ← maximum de points
- C=6
- D=5
- E=7

Résultat du vote : tout le monde va faire un tour dans les **Bois**...

¹⁶ <http://www.deborda.org/> et voir un document en français ici : <http://www.deborda.org/welcome/France.pdf>